





DEVENEZ PARTENAIRE

4° édition du trophée de pétanque

NE PERDEZ PAS LA BOULE

MARRAINE: VERONIQUE DE VILLELE

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020 BOULODROME DE LA BOULE SAINT-JAMES





UN ÉVÉNEMENT SPORTIF ET FESTIF AU SERVICE D'UNE GRANDE CAUSE

Le mercredi 23 septembre 2020, dans le cadre de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, aura lieu la 4° édition du Trophée « *Ne perdez pas la boule* », au Boulodrome de la Boule Saint James, route de la Muette à Neuilly, 75016 Paris.



Organisé par TREIZE ET CINQ

Partenaire des entreprises pour organiser tout au long de l'année des journées consacrées à la pétanque. Reproduisant fidèlement les tournois professionnels, **Treizécinq** fournit la logistique et l'animation au cours de cette journée spéciale dédiée à la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Fort du succès des premières éditions en 2017 et 2018, Treizécinq renouvelle son engagement aux côtés de la Fondation.



Au profit de LA FONDATION RECHERCHE ALZHEIMER

Fondation reconnue d'utilité publique qui soutient la recherche clinique sur la maladie d'Alzheimer. Elle finance des projets ambitieux au niveau national, notamment à la Pitié Salpêtrière, et au niveau européen. Elle a besoin de réunir des fonds pour accélérer ces programmes de recherche.





Les inscriptions sont ouvertes, vous pouvez réserver dès maintenant.

4 BONNES RAISONS DE PARTICIPER au trophée "NE PERDEZ PAS LA BOULE"



SE MOBILISER POUR UNE CAUSE QUI NOUS CONCERNE TOUS

Ensemble notre génération peut vaincre Alzheimer. En soutenant la recherche clinique, la Fondation est déterminée à accélérer la lutte engagée en France contre cette maladie qui touche 900 000 personnes et 225 000 nouveaux cas chaque année.

UN ÉVÉNEMENT INÉDIT AVEC DES PERSONNALITES ENGAGEES

Comme lors des précédentes éditions, une vingtaine de personnalités du monde des médias, du sport et du spectacle s'engage dans l'une des équipes.







UN TROPHÉE CONVIVIAL

Dans un cadre bucolique : le Boulodrome de la Boule Saint James. Un moment de partage sportif et solidaire qu'apprécieront vos invités.

UNE VISIBILITÉ POUR VOTRE

ENTREPRISE

qui sera citée sur l'invitation et le photocall de l'événement et qui bénéficiera de l'élan médiatique sur les réseaux sociaux alimentés par les personnalités présentes.

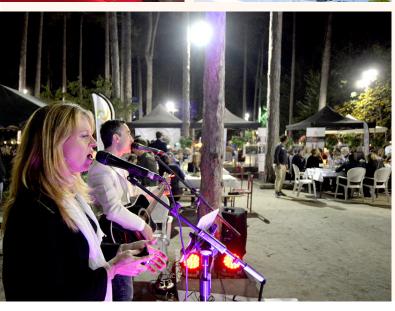


RETOUR EN IMAGES SUR LES EDITIONS PRÉCÉDENTES 2017, 2018 et 2019

















UNE MARRAINE DYNAMIQUE: Véronique de Villèle et de nombreuses personnalités présentes engagées

















DÉROULÉ DE LA 4° ÉDITION

Mercredi 23 septembre 2020

17H3O	Accueil des invités,	, remise du matériel,	photos
-------	----------------------	-----------------------	--------

17H3O-18H	45	Apéritif Ricard et animations
1/11/0/-1/011	$T \cup$	Aperilii Ricara er ariimanons

18 H 4 5 lère p

19H3O	2ème partie
-------	-------------

20H30	Dîner buffet, entrées, barbecue, dessert
	Billot Battoll Cittle Col Bath Coac, account

21H45	Demi-finales et Finale du Trophée
/ III/ / A	

Ne perdez pas la boule

22H30 Remise des prix





Entreprise:

DEVENIR PARTENAIRE

du Trophée Ne Perdez pas la Boule

Le tarif 2020 inclut : le tournoi, l'apéritif, les animations, le dîner, le matériel ainsi que la visibilité de votre entreprise (votre logo sur l'invitation et le photocall et un reportage photo envoyé à chaque fin de trophée).

Repré	esentée par :
Email	: Téléphone :
Votre	e entreprise souhaite participer au tournoi :
	Réservation de 4 équipes soit 12 personnes dont une célébrité invitée à votre table et qui jouera dans l'une de vos équipes Tarif : 4 800 € (soit 3 300 € après déduction fiscale) *
	Réservation de 3 équipes soit 9 personnes dont une célébrité invitée à votre table et qui jouera dans l'une de vos équipes Tarif : 3 600 € (soit 2 475 € après déduction fiscale) *
	Réservation de 2 équipes soit 6 personnes Tarif : 2 400 € (soit 1 650 € après déduction fiscale) *
	re entreprise ne peut pas participer au tournoi mais naite soutenir la recherche :
	Par un don d'un montant de€ Les dons en faveur de notre fondation sont déductibles des impôts

Bon de participation et règlement à renvoyer à :

* Déduction fiscale de 60% accordée aux entreprises dans le cadre de la loi mécénat (Article 238bis du CGI). Le montant de votre

déduction fiscale est calculé frais d'organisation du trophée déduits .

Ludivine TITARD SARUA - ltitard@alzheimer-recherche.org

FONDATION RECHERCHE ALZHEIMER Hôpital de la Pitié-Salpêtrière - 83 boulevard de l'Hôpital - 75651 Paris Cedex 13

CONTACTS

FONDATION RECHERCHE ALZHEIMER

Amélie Joye ou Ludivine Titard Sarua

ajoye@alzheimer-recherche.org ltitard@alzheimer-recherche.org

01.42.17.75.19 www.alzheimer-recherche.org



Jérôme Escudié

06.70.48.47.22 jerome.escudie@orange.fr

Stéphanie Cassan

06.11.60.75.68

scassan@virage-s.com





